

Ça fait 8 ans maintenant qu'on espère et attend la libération du Président Laurent Gbagbo. Ça avait commencé le 5 décembre 2011 à la Haye, et ça se termine , ce mardi 15 janvier 2019. La décision est enfin tombée à 11 h 15 !

La Cour pénale internationale (CPI) a "fait droit aux demandes d'acquiescement" et a prononcé la libération immédiate de l'ancien président ivoirien Laurent Gbagbo et de Charles Blé Goudé.

Arrêté le 11 avril 2011 à Abidjan et détenu, dans un premier temps, à Korhogo, dans le nord de la Côte d'Ivoire, Laurent Gbagbo avait été transféré à La Haye le 29 novembre 2011.

Poursuivi pour « crimes de guerre et crimes contre l'humanité », l'ancien président ivoirien a toujours plaidé non coupable. Pendant 231 jours d'audiences sur le fond, plus de 80 témoins ont défilé à la barre pour plutôt discréditer la CPI et étaler les manoeuvres politiques de la France.

La libération immédiate de Laurent Gbagbo demandée par les juges, sonne donc un échec pour la France et Nicolas Sarkozy, lui-même actuellement pris en sandwich parla justice française qui s'occupe bien de son cas.

Cependant, la défense , toute honte bue, continue à jouer à l'anti-jeu et s'oppose à la libération immédiate. À la demande du procureur, et à l'attente d'interjeter un appel, la décision de mise en liberté a été suspendue. Conséquence, le procès reprend demain à la Haye à 8 heures , et le suspens continue.

Coupsfrancs.com
